



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 3 octobre 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le trois octobre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°7b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 24 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Christiane MAGRY-JOSPIN par Mme M. Christine DEFFONTAINE, M. Pascal CAVITTE par M. Bernard COMBES, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Fabrice MARTHON, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, M. Clément VERGNE par M. Jérémy NOVAIS, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX,

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h30, M. Grégory HUGUE

Monsieur Jérémy NOVAIS remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Fixation des tarifs pour le stationnement dans les parkings pour l'année 2024

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget parkings,
- Considérant qu'il convient de fixer les tarifs pour l'année 2024 des abonnements dans les parkings de la Ville afin de permettre le paramétrage sur les différents programmes dans les meilleurs délais (application PayByPhone, site internet et logiciel), ainsi que le montant appliqué pour un stationnement horaire,


Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Fixe les tarifs pour le stationnement payant dans les parkings de la Ville de Tulle pour l'année 2024 conformément au tableau ci-annexé.

2 - Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2024.

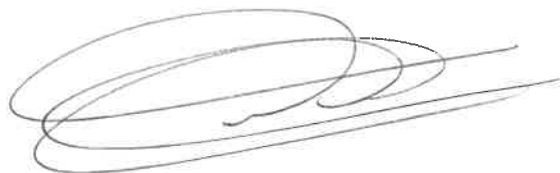
3 - Les recettes en résultant seront inscrites au budget parkings.

4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

 Le Maire,
Bernard COMBES

Le secrétaire de Séance

Jérémy NOVAIS



Transmis au Contrôle de Légalité le : 04 OCT. 2023
Date et ref de l'accusé de réception : 04 OCT. 2023

JTB — 03/10/2023

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX

- REGIE AUTONOME SPIC PARKINGS -

A compter du 1er Janvier 2024

Pourcentage augmentation

4%

SERVICE SPIC PARKINGS	Tarifs 2023		Tarifs 2024		
<u>Parking en surface :</u>	RESIDENT	NON-RESIDENT	RESIDENT	NON-RESIDENT	
Parking Souletie					
Base horaire	moins de 30 minutes = GRATUIT puis 1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		moins de 30 minutes = GRATUIT puis 1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		
Abonnements					
<u>Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	
Mois	24,50 €	27,00 €	24,50 €	28,00 €	
Semestre	134,00 €	149,00 €	134,00 €	155,00 €	
Année	245,00 €	270,00 €	245,00 €	281,00 €	
Parking en structure					
Parking St Pierre et Péri					
Base horaire	1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		
Abonnements *					
<u>Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	
<u>JOUR</u> - 7j/7 - (5h30 - 23h)	Mois 24,50 €	27,00 €	Mois 24,50 €	28,00 €	
	Semestre 134,00 €	149,00 €	Semestre 134,00 €	155,00 €	
	Année 245,00 €	270,00 €	Année 245,00 €	281,00 €	
<u>PERMANENT</u> - 7j/7 - (24h/24)	Mois 31,50 €	36,50 €	Mois 31,50 €	38,00 €	
	Semestre 174,00 €	200,00 €	Semestre 174,00 €	208,00 €	
	Année 315,00 €	365,00 €	Année 315,00 €	380,00 €	
<p style="margin: 0;">* réduction sur achat groupé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 40 à 80 abonnements : 10% - plus de 80 abonnements : 15% 					
Remplacement d'un arceau parking : Forfait fourniture et pose (cf délibération n°54 du 2 juillet 2019)					
	210,00 €		218,00 €		
Parking Maugein (sous-sol ADAPEI)					
<u>Abonnement</u>					
Par place de stationnement interieur sous sol	Mensuel	24,50 €	27,00 €	24,50 €	28,00 €
Par place de stationnement exterieur	Mensuel	21,50 €	24,00 €	21,50 €	25,00 €
Parking Pas Roulant (22 places en location)					
<u>Abonnement</u>					
Par place de stationnement intérieur	Mensuel	21,50 €	24,00 €	21,50 €	25,00 €
Parking Médiathèque Eric ROHMER					

Base horaire		moins de 2 heures gratuites puis 0,30€/ 15 minutes		moins de 2 heures gratuites puis 0,30€/ 15 minutes	
Abonnements					
Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)					
JOUR - 7j/7 - (7h/23h)	Mois	<u>7,00 €</u> 24,50 €	<u>7,00 €</u> 27,00 €	<u>7,00 €</u> 24,50 €	<u>7,00 €</u> 28,00 €
	Semestre	134,00 €	149,00 €	134,00 €	155,00 €
	Année	245,00 €	270,00 €	245,00 €	281,00 €
PERMANENT - 7j/7 - 24h/24)	Mois	31,50 €	36,50 €	31,50 €	38,00 €
	Semestre	174,00 €	200,00 €	174,00 €	208,00 €
	Année	315,00 €	365,00 €	315,00 €	380,00 €
Aire de service Camping-Cars Tulle					
	Forfait 24h	8,50 €		10,00 €	



Qu,
Le Maire,
Bernard COMBES

Transmis au contrôle de Légalité le : **04 OCT. 2023**
 Date et Réf. de l'accusé de réception : **04 OCT. 2023**
JB - 03/10/2023